

Rapport annuel au 15 mars 2014

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Informations aux investisseurs	3
• Distribution du revenu net 2013/2014	3
• Politique d'investissement	3
• Aperçu	4
• Compte de fortune	4
• Compte de résultats	5
• Inventaire de la fortune	6
• Liste des transactions	7
• Commissions	8
• Office de dépôt	8
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	8
• TER et PTR	8
• Rapport de performance	9
• Méthodologie	10
• Rapport abrégé de la société d'audit	11

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président

Patrick BOTTERON
Membre
Directeur, BCV

Florian MAGNOLLAY
Membre

Christian BEYELER
Membre

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue du Maupas 2, case postale 6249
1002 Lausanne

Christian CARRON, directeur
Bertrand GILLABERT, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

BCV, Lausanne

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Comité de surveillance

Pierre WEISS, président, BCGE
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Anick BAUD-WOODTLI, membre, BCGE
Laurent BROSSY, membre, BCGE
Aman KAMEL, membre, BCGE
Jean-Luc LEDERREY, membre, BCGE
Marc RIOU, membre, BCGE
Sylvain ROSSIER, membre, BCGE
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Distributeurs

- Banque Cantonale de Genève, Genève
- Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne
- Toutes les autres banques cantonales
- Banque Arner SA, Lugano
- Banque Coop SA, Bâle
- Banque Heritage SA, Genève
- Banque Hypothécaire de Lenzbourg, Lenzbourg
- Banque J. Safra Sarasin SA, Bâle
- Bank zweiplus SA, Zurich
- Deutsche Bank (Suisse) SA, Genève
- Diapason Commodities Management SA, Prilly
- Hyposwiss Private Bank Genève SA, Genève
- InCore Banque SA, Zurich
- Leumi Private Bank SA, Zurich
- Lienhardt & Associés Banque Privée Zurich SA, Zurich
- Lloyds Bank Plc, Londres, succursale de Genève
- MFM Mirante Fund Management SA, Lausanne
- Piquet Galland & Cie SA, Yverdon-les-Bains
- PKB Privatbank SA, Lugano
- Privatbank Von Graffenried AG, Berne
- Swisscanto Asset Management SA, Berne
- Union Bancaire Privée, UBP SA, Genève

Domiciles de souscription et de paiement

Banque Cantonale de Genève, Genève
BCV, Lausanne

Gestion du fonds



GERIFONDS SA a délégué la gestion du compartiment du BCGE SYNCHRONY MARKET FUND – BCGE Synchrony Swiss Government Bonds à la Banque Cantonale de Genève.

Informations aux investisseurs

Société de direction

Modifications au sein du Conseil d'administration de GERIFONDS SA :

- au 1er mai 2013 : départ de M. Jayet et nomination de M. Botteron
- au 1er janvier 2014 : M. Pella n'est plus premier conseiller juridique BCV

La direction du fonds a procédé à un split des parts avec effet au 3 juillet 2013 et un ratio d'échange de 1 :10. A cette date, chaque porteur de parts a reçu dix nouvelles parts pour une ancienne.

L'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA a constaté la conformité légale des modifications susmentionnées.

Distribution du revenu net 2013/2014

Date Ex : 18.06.14
 Payable : 23.06.14

			Montant pour porteurs de parts domiciliés				Fiscalité de l'épargne de l'UE	
			en Suisse		à l'étranger			
Affidavit	No coupon	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part	TID-CH	TID-UE
Non	19	CHF	2.5000	0.8750	1.6250	1.6250	0.0000	0.0000

Politique d'investissement

L'objectif du compartiment BCGE Synchrony Swiss Government Bonds est de réaliser sur le long terme une performance hors frais, dividendes réinvestis, équivalente à celle de son indice de référence, le SBI® Domestic Government Index.

Pour répliquer la performance de l'indice de référence du compartiment, le gestionnaire utilise une approche par échantillonnage optimisé. Le portefeuille peut contenir un nombre de titres inférieur à celui des titres contenus dans l'indice. Le gestionnaire mesure à intervalles réguliers l'écart de suivi de son portefeuille par rapport à l'indice de référence. Il mesure également la volatilité annualisée des écarts de performances entre le compartiment et l'indice (tracking error). Par l'application de cette méthode, les coûts liés à la réplification de l'indice peuvent être minimisés.

Aperçu

	Période comptable	Devise des classes	16.03.13	16.03.12	16.03.11	16.03.10
			15.03.14	15.03.13	15.03.12	15.03.11
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		CHF	65'708'814.79	73'635'839.24	130'665'830.37	159'545'130.23
Portfolio Turnover Rate (PTR)			-9.44%	-2.49%	21.70%	0.16%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			605'762	66'053	115'795	147'309
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		CHF	108.47	1'114.80	1'128.42	1'083.06
Distribution par part		CHF	2.50	27.10	28.20	27.40
Total Expense Ratio (TER)			0.20%	0.19%	0.35%	0.35%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	15.03.14	15.03.13
Avoirs en banque		
à vue	592'563.75	123'278.60
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	64'005'145.40	72'434'162.00
Autres actifs	1'307'130.73	1'090'671.29
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	65'904'839.88	73'648'111.89
Autres engagements	-196'025.09	-12'272.65
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	65'708'814.79	73'635'839.24

Evolution du nombre de parts	Période comptable	16.03.13	16.03.12
		15.03.14	15.03.13
Position au début de la période comptable		66'053	115'795
Parts issues du split		605'277	0
Parts émises		45'660	15'741
Parts rachetées		-111'228	-65'483
Position à la fin de la période comptable		605'762	66'053

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable	73'635'839.24	130'665'830.37
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-1'790'036.30	-3'265'419.00
Solde des mouvements de parts	-5'707'698.13	-55'688'127.20
Résultat total	-429'290.02	1'923'555.07
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	65'708'814.79	73'635'839.24

Compte de résultats

	16.03.13	16.03.12
	15.03.14	15.03.13
	Période comptable	
Revenus		
Revenus des avoirs en banque à vue	15.87	20.62
Revenus des valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	1'799'947.55	2'528'017.45
Revenus sur prêt de titres	0.00	11'727.36
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus	96'243.57	174'122.53
Total des revenus	1'896'206.99	2'713'887.96
Charges		
Intérêts passifs	-539.02	-483.66
Bonifications réglementaires		
Commission forfaitaire de gestion	-139'225.50	-190'351.55
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus	-198'324.74	-733'871.37
Total des charges	-338'089.26	-924'706.58
Résultat net	1'558'117.73	1'789'181.38
Gains et pertes de capital réalisés	-266'743.32	4'104'150.41
Résultat réalisé	1'291'374.41	5'893'331.79
Gains et pertes de capital non réalisés	-1'720'664.43	-3'969'776.72
Résultat total	-429'290.02	1'923'555.07
Utilisation du résultat		
Résultat net	1'558'117.73	1'789'181.38
Report de l'année précédente	898.25	1'753.17
Résultat disponible pour être réparti	1'559'015.98	1'790'934.55
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs	1'514'405.00	1'790'036.30
Report à compte nouveau	44'610.98	898.25
Total	1'559'015.98	1'790'934.55

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Obligations					64'005'145.40	97.12
CH0006448424	4 1/4 % Confederation Suisse 97-17	4'900'000	CHF	113.54 %	5'563'460.00	8.44
CH0008435569	4 % Confederation Suisse 98-23	4'475'000	CHF	127.49 %	5'705'177.50	8.66
CH0008680370	4 % Confederation Suisse 98-28	5'025'000	CHF	135.13 %	6'790'282.50	10.30
CH0009755197	4 % Confederation Suisse 99-49	1'275'000	CHF	164.29 %	2'094'697.50	3.18
CH0012385586	3 3/4 % Confederation Suisse 01-15	3'880'000	CHF	104.70 %	4'062'360.00	6.16
CH0015221663	3 % Confederation Suisse 03-18	4'975'000	CHF	111.09 %	5'526'727.50	8.39
CH0015633453	2 1/2 % Confederation Suisse 03-16	4'685'000	CHF	105.13 %	4'925'340.50	7.47
CH0015803239	3 1/2 % Confederation Suisse 03-33	3'275'000	CHF	134.18 %	4'394'395.00	6.67
CH0018454253	3 % Confederation Suisse 04-19	4'925'000	CHF	114.36 %	5'632'230.00	8.55
CH0021908907	2 1/4 % Confederation Suisse 05-20	2'800'000	CHF	111.68 %	3'127'040.00	4.75
CH0022859612	2 % Confederation Suisse 05-16	1'000'000	CHF	105.26 %	1'052'600.00	1.60
CH0024524966	2 1/2 % Confederation Suisse 06-36	2'550'000	CHF	118.98 %	3'033'990.00	4.60
CH0031835561	3 1/4 % Confederation Suisse 07-27	1'500'000	CHF	124.83 %	1'872'450.00	2.84
CH0111999816	2 % Confederation Suisse 10-21	2'150'000	CHF	110.22 %	2'369'730.00	3.60
CH0127181011	2 % Confederation Suisse 11-22	1'400'000	CHF	110.25 %	1'543'500.00	2.34
CH0127181029	2 1/4 % Confederation Suisse 11-31	425'000	CHF	113.08 %	480'590.00	0.73
CH0127181169	1 1/2 % Confederation Suisse 12-42	1'550'000	CHF	100.06 %	1'550'930.00	2.35
CH0127181177	1 1/4 % Confederation Suisse 12-24	1'925'000	CHF	102.76 %	1'978'130.00	3.00
CH0127181193	1 1/4 % Confederation Suisse 12-37	1'946'000	CHF	95.44 %	1'857'262.40	2.82
CH0184249990	1 1/2 % Confederation Suisse 13-25	425'000	CHF	104.53 %	444'252.50	0.67
CHF					64'005'145.40	97.12
Avoirs en banque à vue					592'563.75	0.90
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs					64'005'145.40	97.12
Autres actifs					1'307'130.73	1.98
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable					65'904'839.88	100.00
Autres engagements					-196'025.09	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable					65'708'814.79	

Risques sur instruments dérivés selon Commitment I

Total	augmentant l'engagement	0.00
-------	-------------------------	------

Total	réduisant l'engagement	0.00
-------	------------------------	------

Genre d'instrument	FI (Futures indices)	OI (Options indices)	DT (Devises à terme)	IRS (Interest Rate Swap)
	FT (Futures taux)	OA (Options actions)	WA (Warrants actions)	
	FMP (Futures matières premières)	OMP (Options métaux précieux)	MP (Métaux précieux)	

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreement : La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de «soft commissions».

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Obligations			
CH0006448424	4 1/4 % Confederation Suisse 97-17	75'000	825'000
CH0012385586	3 3/4 % Confederation Suisse 01-15		345'000
CH0015221663	3 % Confederation Suisse 03-18	75'000	900'000
CH0015633453	2 1/2 % Confederation Suisse 03-16		470'000
CH0018454253	3 % Confederation Suisse 04-19		75'000
CH0021908907	2 1/4 % Confederation Suisse 05-20		1'075'000
CH0022859612	2 % Confederation Suisse 05-16		825'000
CH0024524966	2 1/2 % Confederation Suisse 06-36	75'000	
CH0031835561	3 1/4 % Confederation Suisse 07-27		200'000
CH0111999816	2 % Confederation Suisse 10-21		825'000
CH0127181011	2 % Confederation Suisse 11-22		725'000
CH0127181029	2 1/4 % Confederation Suisse 11-31	75'000	550'000
CH0127181169	1 1/2 % Confederation Suisse 12-42	75'000	
CH0127181177	1 1/4 % Confederation Suisse 12-24	1'525'000	
CH0127181193	1 1/4 % Confederation Suisse 12-37	496'000	
CH0184249990	1 1/2 % Confederation Suisse 13-25	425'000	

Positions fermées en cours de période comptable

Obligations			
CH0001480083	4 1/4 % Confederation Suisse 94-14		1'485'000
CH0023139816	2 % Confederation Suisse 05-14		140'000
CH0033961720	3 1/8 % Banque LdG Ets CH Credit Hypoth. 07-14 Serie 426		210'000

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée	Indemnité pour frais accessoires en faveur du fonds	
			A l'émission	Au rachat
– BCGE Synchrony Swiss Government Bonds	max. 2.50 %	0.20 %	0.15 %	0.15 %

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts de fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts des compartiments du fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Office de dépôt

SIX SIS, Zurich

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'un compartiment est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du compartiment, réduite d'éventuels engagements du compartiment, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA le 16 mai 2008.

Rapport de performance

		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014 au 15 mars
Performance en CHF												
Rendement total net (VNI)	%	4.86	4.22	-1.15	-1.48	8.84	3.74	3.50	7.90	1.90	-4.27	2.26
Nom de l'indice SBI® Domestic Government Index – en CHF												
Rendement de l'indice	%	5.68	4.87	-0.73	-1.09	9.89	3.96	3.82	8.91	1.94	-4.28	2.32
Fortune nette du fonds	mio CHF	69.4	106.1	112.7	101.5	119.5	142.2	165.2	127.5	75.0	65.3	65.7
En % du total des fonds dirigés	%	1.80	2.27	1.97	1.79	2.55	2.36	2.51	1.96	1.12	0.91	0.90
Fortune totale des fonds dirigés	mio CHF	3'851.4	4'663.9	5'710.7	5'685.1	4'686.0	6'037.3	6'591.6	6'505.7	6'688.8	7'165.4	7'300.5
Mesures externes de risque												
– Corrélation		1.00	1.00	0.98	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00	1.00
– Volatilité	%	2.95	3.01	3.48	3.12	6.11	3.26	3.52	3.69	2.51	3.62	2.05
– Risque actif (tracking error)	%	0.16	0.33	0.65	0.17	0.50	0.18	0.05	0.38	0.11	0.11	0.02
– Bêta		0.99	0.95	0.96	1.00	1.00	0.99	0.99	0.92	1.00	0.97	1.00
– Ratio de Sharpe		1.48	1.16	-0.74	-1.27	1.04	1.03	0.94	2.10	0.78	-1.14	5.59
– Taux de placement hors risque	%	0.4859	0.7297	1.4399	2.4750	2.4987	0.3928	0.1900	0.1590	-0.0615	-0.1375	-0.1200

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance de l'indice est la même que celle de la VNI.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds dirigés.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice : non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BCGE SYNCHRONY MARKET FUND à la Banque Cantonale de Genève.

La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat de parts.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation: corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité: écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error: écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta: pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe: moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type: multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du compartiment correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs au Conseil d'administration de la société de direction de fonds sur les comptes annuels 2014

Au Conseil d'administration de la société de direction de fonds
du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement BCGE SYNCHRONY MARKET FUND avec les compartiments BCGE Synchrony Swiss Government Bonds, BCGE Synchrony Swiss Equity, BCGE Synchrony All Caps CH, BCGE Synchrony Small & Mid Caps CH, BCGE Synchrony Europe Equity, BCGE Synchrony US Equity et BCGE Synchrony Emerging Equity comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2014 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde

Expert-réviseur

Auditeur responsable

Lausanne, le 8 juillet 2014

Violaine Augustin-Moreau